

ZOOM



Entrevue Louise Nolet, coroner D 3

Provencher Force raisonnable D 3

SOCIÉTÉ

La longue route vers le déjeuner

Stress, dépression et isolement peuvent rendre les parents négligents

■ Pauvreté ne rime pas nécessairement avec négligence. Loin de là. Ce sont souvent le stress, la dépression et l'isolement social associés à la pauvreté qui peuvent rendre des parents négligents ou moins disponibles pour s'occuper convenablement de leurs enfants.

Pas facile de creuser le sujet de ces parents qui auraient moins de cervelle que les oiseaux et seraient incapables de penser à nourrir leurs enfants avant le départ pour l'école. Les spécialistes ne se bousculent pas aux portes. L'identité de celui qui a émis ces propos en intimide probablement plusieurs. Qui a envie de se colteler avec un premier ministre et de se mettre un gouvernement à dos?

Mais il y a des braves qui peuvent s'appuyer sur des travaux de recherche et du travail sur le terrain pour dire que cette image, héritée d'un courant de pensée aujourd'hui dépassé, ne représente pas la réalité.

Le professeur Pierre Turcotte, qui enseigne à l'Université Laval, navigue dans les eaux de l'enfance négligée depuis des lustres. Il est aussi directeur scientifique dans les centres jeunesse.

Les enfants pauvres d'aujourd'hui ne correspondent plus aux schémas de référence d'autrefois. La pauvreté



Le Club des petits déjeuners sert chaque jour 13 000 copieux repas du matin dans 119 écoles en milieu défavorisé du Québec.

ne se transmet pas surtout de génération en génération, au Canada et au Québec. N'importe qui ou presque, désormais, peut y sombrer. Une période de chômage prolongée ou une séparation suffisent pour cela. La pauvreté frappe des gens qui ne pensaient jamais goûter à cela, dit le professeur.

L'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, qui porte sur 25 000 enfants (canadiens et québécois), accumule des données sur le sujet depuis plus de 10 ans. On y décrit le phénomène de la pauvreté des temps modernes où des enfants nés dans l'aisance peuvent se retrouver, brutalement, de l'autre côté de la clôture, à la suite de la séparation ou du chômage de leurs parents.

On parle aujourd'hui d'épisodes de pauvreté, dit Pierre Turcotte. Les enfants qui sont confiés à leur mère après une séparation connaissent souvent de tels épisodes.

Lorsqu'une période de pauvreté se prolonge au-delà de quatre années consécutives, les parents et les enfants en sont plus affectés, poursuit-il. « Les conséquences sont plus dramatiques et les réactions d'adaptation à la situation sont plus difficiles.

Les familles en grande difficulté finissent par être marquées par le sentiment qu'elles ne s'en sortiront jamais », et le stress peut aussi miner les capacités parentales. « Ils se sentent dépassés, impuissants. » Or, poursuit le professeur, qu'entend-on dire dans la société? Que quand on veut, on peut! Qu'il suffit de faire un budget et de s'y tenir...

Des femmes enceintes, inscrites au programme alimentaire OLO (pour œufs, lait et orange), se sentent humiliées de dévoiler publiquement leur pauvreté en présentant ces coupons à l'épicerie, témoigne le professeur Turcotte. Les difficultés matérielles en amènent certains à se replier sur eux-mêmes. Or, la négligence est très liée à l'isolement, dit-il.

Continuer à élever des enfants comme si de rien n'était, c'est beaucoup demander à des familles qui ont moins à leur offrir. « Ils auraient besoin de beaucoup de soutien et ils en reçoivent moins. » Leur situation s'apparente à celle des dictons qui veulent qu'on ne

prête qu'aux riches ou qu'il vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade, parodie l'universitaire. Bref, quand ça va mal, les issues ne sont pas nombreuses...

Les programmes et les interventions gouvernementales ou communautaires réussissent-ils à rejoindre tous ceux qui en auraient besoin? Humblement, le professeur Turcotte répond qu'on ne le sait pas et qu'on se pose encore la question! Il faut un signallement par le CLSC ou par l'école pour pouvoir intervenir. Or, il est connu que les familles défavorisées se sentent souvent mal à l'aise devant les intervenants institutionnels. « Ils sont méfiants car il se sentent menacés. » Les organismes communautaires ont plus de succès sur ce terrain.

Si un épisode prolongé de pauvreté peut dégénérer en une spirale qui aspire des familles vers le fond, la pauvreté seule ne suffit pas à détruire les chances de réussite des enfants, selon les spécialistes. D'autres variables en-

trent en jeu. Les familles à faible revenu qui ont un potentiel de s'en sortir sont celles qui valorisent l'école, qui encadrent bien les enfants, où il y a des livres à la maison et où le logement offre un certain confort.

Mais il ne faut pas trop songer à inscrire des enfants à un programme éducatif quand la famille n'arrive pas à manger à sa faim. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Ce n'est pas le temps d'offrir un atelier éducatif de trois heures à une famille aux abois, jette Richard Foy, l'organisme communautaire Le Pignon bleu, dont il est le directeur, est installé à la basse ville de Québec depuis plus de 10 ans. La pauvreté, on connaît. L'organisme dispose de 22 programmes; la nature des besoins est très variée, dit-il. Il y a l'aide alimentaire d'urgence aux familles dans le besoin, les collations dans les écoles et, l'été, sur les terrains de jeux des quartiers défavorisés, un resto pop sur l'heure du dîner pour les familles à faible revenu du quartier. Le lien peut se tisser par cet intermédiaire pour sortir une famille de son isolement.

Voir DÉJEUNER en D 2 ►



ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Richard Foy



Marie Caouette

MCaouette@lesoleil.com

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Ira, ira pas aux urnes?

Le moment où Bernard Landry déclenchera les élections pourrait avoir une grande incidence sur l'issue du scrutin

■ En cet instant, Bernard Landry a un certain nombre de « fenêtres » électorales devant lui : avril, mai, juin et l'automne. Pressé par l'ultime échéance de novembre, il doit se lancer par l'une d'entre elles. En espérant en sortir indemne. D'où le dilemme : ira, ira pas?



Mylène Moisan

MMoisan@lesoleil.com

Tout le monde vous le dira, il flotte sur la Colline parlementaire un fort parfum d'élections. La machine à rumeurs a un faible pour le scénario d'un déclenchement le 12 mars, qui porterait les élections au 14 avril. En fait, d'aucuns vont jusqu'à dire que la seule ombre au tableau, et non la moindre, est la menace qui plane d'une guerre en Irak. D'autres options sont sur la table : le 5 mai (déclenchement début avril), le 2 juin (déclenchement fin avril) ou bien quelque part à l'automne, avant novembre, alors que le Parti québécois aura éculé la totalité de ses cinq années au pouvoir.

« Avril semble le plus favorable, mais il y a l'inconnue de la guerre, constate Réjean Pelletier, professeur en science politique à l'Université Laval. S'il fallait qu'elle soit déclenchée en tout début de campagne, ça serait catastrophique. Ça viendrait fausser toute la planification des partis. »

Chose certaine, les trois partis souffriraient une concurrence quotidienne avec un conflit armé. « C'est clair qu'ils ne feront pas les manchettes, tranche Florian Sauvageau, professeur en communications à l'Université Laval. Je crois que les journaux feront la même couverture, avec le même sérieux, avec une différence dans la mise en évidence. La campagne électorale va se retrouver loin derrière la guerre et c'est normal. »

Jean Crête, qui enseigne la science politique à l'Université Laval, croit également que la guerre supplantera les élections aux loges de l'actualité, d'abord pour la gravité de l'événement, puis en raison « de l'aspect plus spectaculaire des images, plus divertissantes, qui rappellent un jeu vidéo ».

Selon M. Crête, c'est l'Action démocratique du Québec qui a le plus à perdre d'une campagne électorale sur fond de guerre. « L'ADQ a choisi d'attendre pour rendre publique sa plate-forme électorale au fur et à mesure. Ça pourrait jouer contre elle. Le parti pourrait avoir de la difficulté à faire connaître ses positions. »



ARCHIVES LE SOLEIL
Selon plusieurs analystes, Bernard Landry ne peut se permettre de reporter les élections jusqu'à l'automne.

Voir URNES en D 2 ►

Les anniversaires

J'aime

Après tout, s'il existe un 6 janvier pour l'Épiphanie, un 14 février pour les amoureux, un 19 mai pour la reine, un 1^{er} septembre pour les travailleurs et un 25 décembre pour le petit Jésus, pourquoi n'y aurait-il pas une petite journée, toute spéciale, pour chacun de nous ?

Être le centre d'intérêt une journée par an (moins de 0,3 % par année !) devrait être un privilège reconnu. Preuve d'existence, refus d'anonymat, plein d'amour, partage de bon temps et, pourquoi pas, esprit mercantile n'ont rien de vaniteux. Certes, voilà des préceptes à tendance égocentrique, mais qui

Ma fête me redonne des airs de petit enfant

journée de mon anniversaire. Et pour que la conduite soit vertueuse, il suffit d'apprécier les anniversaires de tous ceux qui vous entourent. En fait, histoire de faire mentir le vieux dicton populaire, j'aime autant recevoir que donner.

Les gens autour de moi le savent. Mon anniversaire, c'est sacré. Je jubile à l'idée de recevoir un cadeau par-ci, un autre par-là. J'apprécie chaque délicatesse faite à mon endroit, du coup de



Sylvain Desmeules
Collaboration spéciale

téléphone matinal de ma sœur au souper spécial de ma blonde. Et si, par-dessus le marché, des amis ont préparé une fête-surprise, bien là, je suis comblé.

Égoïste, direz-vous. Un peu, oui, mais pas totalement. Si ma fête est une journée solennelle à ne pas oublier, celle des autres est tout aussi importante. J'adore offrir un cadeau. J'aime à penser que le jubilé ressent autant de joie, sinon plus, que je peux en éprouver lorsque j'ouvre mes gâteries. La bouche tachée de crème de gâteau, l'étonnement d'un frère, l'émerveillement d'un filleul, le baiser d'une amoureuse, la surprise d'un ami et le sourire d'une grand-mère sont de mémorables ingrédients d'un anniversaire.

L'idée que notre petite personne retienne l'attention des autres me plaît drôlement, me redonne des airs de petit enfant. Pendant une journée, vous n'avez d'autre choix que d'être heureux, comblé de souhaits sincères, d'attentions particulières et de pensées authentiques. En fait, le cadeau est accessoire, mais la pensée elle, reste entière, un sentiment que j'aurai largement plaisir à transmettre par la suite.

P.S. : Merci à l'avance d'encercler le 10 octobre à votre agenda !



Kathleen Lavoie
KLavoie@lesoleil.com

Je n'aime pas les anniversaires. Je n'ai jamais aimé les anniversaires. Les miens surtout. Et il ne s'agit pas ici d'une coquetterie irrationnelle liée à l'imminence de ma trentaine. Je vous le jure.

À vrai dire, je n'ai jamais vraiment su pourquoi ces 24 heures supposément « spéciales » m'irritaient tant. En partant, l'idée d'être la « reine de la journée » ne m'enchantait guère.

Le problème se trouve dans ce cérémonial un peu dépassé qui accompagne ce moment. On vous embrasse, vous bi-

chonne, vous submerge de fleurs, de cadeaux que vous ne voulez pas toujours, d'appels téléphoniques, de messages et de cartes électroniques que vous n'avez jamais le temps d'ouvrir, vous rappelle sans trop de conviction comment vous avez la vie devant vous, vous « gère » une soirée sur laquelle

vous n'avez aucun contrôle. Bref, sans que vous n'ayez le temps de voir venir, vous n'êtes plus le boss de votre propre vie. Qui plus est, le jour où vous auriez besoin de vous terrer chez vous et d'élaborer un plan stratégique pour l'avenir.

Vous l'aurez deviné, je ne trouve pas grand plaisir dans le fait de prendre un an chaque fois que le 26 septembre apparaît sur le calendrier... On a beau dire que le but de marquer un anniversaire est de célébrer l'existence de quelqu'un, en

bout de ligne, on assiste quand même au spectacle de l'érosion de sa vie. Point. (J'entends déjà ma collègue Isabelle : « Toi, mon grognon ! »)

Pessimiste, moi ? Pas vraiment. Je me suis toujours plu à croire que j'étais réaliste. Et la réalité est que le temps file à une vitesse telle que je n'ai pas besoin de me le faire rappeler tous les 12 mois. Chaque journée se charge de me le faire réaliser. Chaque premier de l'an se charge de me le faire réaliser. Chaque inscription de ma date de fête sur un formulaire se charge de me le faire réaliser. En six petits chiffres alignés,

je constate : 29 ans... qui ont paru 18.

Je constate surtout que les minutes sont précieuses, les projets trop nombreux. Quitter ce monde sans le sentiment du devoir accompli ? Pas pour moi.

Peut-être ne serai-je jamais en mesure d'apprécier ce passage obligé tant que je n'aurai pas laissé ma trace sur la petite boule bleue... J'y travaille.

En attendant, certaines bénédictions aident à faire passer la pilule. D'abord, je n'ai pas à vivre cette épreuve seule. Mon collègue et plus vieil ami au bureau, Michel, partage ce malheur avec moi. Même jour, à quelques automnes près. Et puis, il y a Marc, le graphiste, qui déteste ce jour maudit encore plus que moi.

Eh bien, cher ami, comme c'est devenu notre habitude, il me fait plaisir de te souhaiter aujourd'hui plus que d'habitude : « Joyeux non-anniversaire ! »



Bien que les abus soient inhabituels, le Pignon bleu vérifie l'admissibilité de la clientèle. « Les ressources sont rares », se justifie Richard Foy. L'organisme « ne rit que de donations et ne peut pas se permettre de tolérer des abus ».

DÉJEUNER

Suite de la D 1

Lorsque les parents et les enfants sont rassasiés, on peut passer à un autre niveau, explique M. Foy. Proposer de cultiver des légumes dans un jardin communautaire, offrir d'apprendre à faire la cuisine selon les normes du Guide alimentaire canadien, etc. Quand les besoins primaires ont été comblés, les éducateurs du Pignon bleu peuvent aussi entrer en scène avec les programmes d'aide aux devoirs, le laboratoire d'informatique, etc.

PETIT ÉLAN

L'aide aux devoirs est offerte sur la recommandation de l'école à des enfants sans gros handicap qui ont besoin d'un petit élan parce qu'ils manquent de soutien à la maison. On cherche à développer la motivation chez ces enfants et à bâtir un « solage à leur engagement scolaire », dit Richard Foy. Mais les parents doivent collaborer : on les rencontre une fois par semaine et ils sont invités à relayer l'organisme qui, délibérément, n'offre ses services qu'un jour sur deux, pour faciliter cette prise en charge familiale.

Les parents les plus « supportants » sont, à Québec comme ailleurs, les immigrants qui accordent une grande importance à la réussite scolaire de leurs rejetons. Les cas les plus difficiles sont ceux des parents souffrant d'une déficience intellectuelle ou d'analphabetisme qui, même en y mettant toute la bonne volonté du monde, ne peuvent suppléer au manque de moyens. Ces parents ont besoin d'autant d'accompagnement que leurs enfants, selon le directeur du Pignon bleu. Ce que l'organisme fait, tout simplement, parce que les parents demeurent les premiers responsables du développement de leurs enfants.

Le mot d'ordre est, toujours, de donner un coup de pouce aux familles pour qu'elles développent leur autonomie. On leur offre un filet de sécurité pour leur permettre de faire face à leurs difficultés. Tout en étant très conscient que cela peut avoir un effet pervers de dépendance et de déresponsabilisation. Les programmes sont donc tous bâtis avec cette préoccupation en tête. Ainsi,

pour éviter qu'il remplace les repas familiaux, le resto pop n'est ouvert que les mardis, sur semaine, pendant la période scolaire parce que son rôle est de faciliter la réussite scolaire. Point.

Les situations d'abus sont « très exceptionnelles » car l'organisme vérifie l'admissibilité de la clientèle et se questionne tous les ans sur l'efficacité de ses programmes. « Les ressources sont rares », se justifie Richard Foy. L'organisme « ne vit que de donations et ne peut pas se permettre de tolérer des abus ».

Le Club des petits déjeuners, que préside Daniel Germain depuis près de 10 ans, vit aussi de la générosité du public. Et, dans une plus faible mesure, de celle de l'État. Le club sert 13 000 copieux petits déjeuners dans 119 écoles situées en milieux défavorisés, soit le tiers de toutes les écoles situées en zones de « défavorisation » dans la province. Quelque 1500 parents collaborent au service de ce petit déjeuner servi 35 à 40 minutes avant le début des classes.

Au Pignon bleu, l'objectif est toujours d'aider les familles à développer leur autonomie

Très fier de son œuvre, Daniel Germain affirme qu'elle est devenue la référence canadienne en matière de « filet de protection » susceptible d'assurer une chance égale de réussite scolaire pour tous. Le déjeuner est important, dit-il, car à l'heure du dîner, 65 % de la journée scolaire est faite.

Ce n'est donc pas lui, qui évite soigneusement d'accuser les parents, qui va féliciter notre premier ministre pour sa malencontreuse comparaison. « Je ne peux pas croire que cela a été fait volontairement. » La philosophie du club, c'est de venir en aide sans blâmer personne. On n'y parle jamais non plus d'enfants défavorisés, dit M. Germain. On y cible des écoles : tous les enfants qui la fréquentent sont admis au club, qui leur apporte le privilège, outre le petit dej, de rencontrer des vedettes sportives et des artistes.

M. Landry aurait dû dire, se permet de suggérer Daniel Germain, que « la pauvreté est une réalité, qu'il est fier de collaborer à notre projet (3,8 millions de dollars sur trois ans) et que le Québec va essayer d'aller plus vite encore pour étendre le programme en attendant de trouver des solutions plus permanentes pour régler le problème de pauvreté ».

URNES

Suite de la D 1

que le Parti libéral, ce n'est pas l'idée qu'on se fait de l'aventure ».

LES SONDAGES

La plupart des analystes s'entendent pour dire que le plus tôt sera le mieux pour le Parti québécois. Le dernier sondage CROP, rendu public samedi dernier dans LE SOLEIL, leur donne raison. Pour la première fois depuis des lunes, plus de gens voient le Parti québécois au pouvoir, devant libéraux et adéquistes.

Même chose pour Bernard Landry, qui est, plus que jamais, reconnu pour son leadership et sa compétence.

Toujours selon ce dernier coup de sonde, l'Action démocratique semble faire du surplace avec quelque 30 % d'intentions de votes, avant répartition des indécis. À égalité avec le Parti québécois. Les libéraux n'ont toujours pas gagné le cœur des régions et leur chef cherche toujours comment percer celui des Québécois. « Si j'étais M. Landry, j'irais le plus rapidement possible », conseille M. Crête. « Le pari est bon à faire, estime M. Gauthier. Il pourrait profiter d'une certaine stagnation de l'ADQ et du fait que les libéraux ne décollent pas. »

Toutefois, certains analystes considèrent le scénario d'avril comme étant trop précipité, évoquant un retard pris pour le financement du Parti québécois. Pendant les deux premières semaines de février, le PQ a amassé 200 000 \$ en 10 jours. À ce rythme, il faudrait de longues semaines pour atteindre l'objectif fixé à 5,3 millions \$, dont 1,6 million \$ seulement pour la campagne électorale.

Le deuxième scénario, pour des élections en mai, aurait l'avantage de laisser plus de temps au PQ pour remplir les coffres. Il implique cependant que les trois partis auront le temps, du 11 mars au déclenchement des élections, de croiser le fer à l'Assemblée nationale pendant la période de questions. Un net désavantage pour le parti au pouvoir.

De plus, la campagne électorale sera entrecoupée par le long congé de Pâques. Une ellipse pas très payante politiquement, veut le lieu commun. Même si la fête n'a plus la portée religieuse qu'elle avait, reste que les gens n'ont pas la tête aux élections. « C'est comme pendant le temps des Fêtes, les gens décrochent », affirme M. Crête. Même constat chez M. Pelletier, pour qui ce congé « est quatre jours de campagne de perdus ». Sur un total de 33 jours, c'est un élément non négligeable.

RETOUR EN CHAMBRE

Quant au scénario du 2 juin, il comporte plus de risques pour le Parti québécois et plus d'avantages pour les autres partis. « Juin, ça implique qu'on retourne en chambre très longtemps (à partir du 11 mars). Et là, toutes les attaques seront permises. Ça m'apparaît plutôt risqué », prévient M. Pelletier.

Il y a également les variables des étudiants qui quittent les campus et des snowbirds qui remontent du Sud. Deux données qui devraient

théoriquement défavoriser le Parti québécois, si on assume — ce qui est loin d'être acquis — que les étudiants penchent toujours vers le PQ et les aînés vers les libéraux. Avec l'arrivée de l'ADQ, la donne pourrait changer sensiblement.

Aux yeux des analystes, M. Landry ferait une grave erreur d'attendre à l'automne. Dans cette éventualité, le parti au pouvoir devra survivre à une session parlementaire complète, à l'été, avec tout l'imprévu que ça implique. « L'automne, c'est le pire scénario pour le PQ, affirme M. Pelletier. Là, vraiment, les deux autres partis lui reprocheraient de s'accrocher au pouvoir. C'est mauvais, l'histoire le prouve. Les partis qui ont attendu jusqu'à la toute fin l'ont souvent payé cher. »

« Dans une lutte à trois, il est dur de voir quel est le meilleur scénario pour le Parti québécois, juge Anne-Marie Marois, de Léger Marketing.



La montée de Mario Dumont et de l'ADQ pourrait changer les habitudes électorales de certaines clientèles traditionnelles des deux « grands partis », comme les étudiants et les « snowbirds », penchant respectivement pour le PQ et le PLQ.

Avec un vote aussi volatile, le contexte d'une guerre en Irak et la course au vote francophone, tous les scénarios pourraient lui être favorables ou défavorables.

Dans le dernier sondage CROP, les Québécois sont apparus très partagés sur le moment où ils souhaitent se rendre aux urnes. Quelque 40 % des 802 répondants ont choisi l'automne, 2 % de plus que ceux qui ont préféré le printemps.

Mais, peu importe la date choisie, le gouvernement en place doit garder en mémoire qu'il part avec une prise, croit M. Gauthier, de chez CROP. « Le Parti québécois a un gros handicap au départ, puisqu'il forme le gouvernement. Ce sera un désavantage dans la campagne, il fera face à deux partis d'opposition qui ne manqueront pas de rappeler ses moins bons coups sur toutes les tribunes. »

Pour Réjean Pelletier, les dés sont déjà jetés. À moins d'un revirement majeur, ou du déclenchement d'une guerre, il mise sur le 14 avril. « La ruine est tellement répandue que, pour plusieurs, un changement serait interprété comme un recul. » Ira ?

La force raisonnable

Imaginez une classe dans une école secondaire. Imaginez dans cette classe une trentaine d'ados, les hormones collées au plafond. Vous savez ce que c'est un ado, vous en avez peut-être un à la maison, affalé sur le divan. Multipliez la bibitte par 30. Parmi ces ados, imaginez, si vous en avez encore la force, deux ou trois spécimens avec un taux de testostérone un peu plus élevé que les autres, du genre diable de Tasmanie.

À l'avant de cette classe, on a parfois tendance à l'oublier, il y a un professeur, une personne comme vous et moi, jeune ou vieux, avec ses qualités et ses défauts, ses forces et ses faiblesses, ses bonnes et ses mauvaises journées. Cette personne a le mandat d'enseigner ou, si vous préférez, de faire évoluer les compétences transversales de cette colonie de bibittes grâce à des procédures stables et systématiques, dans un contexte spatio-temporel idoine.

L'art de faire régner l'ordre dans une classe n'est ni inné, ni une chose qui s'apprend à l'université

Il a aussi le mandat, ça aussi on l'oublie trop souvent, de faire respecter l'ordre et la discipline. Et ça, les amis, ce n'est pas de la tarte, croyez-moi. Les fonctionnaires du ministère de l'Éducation n'ont pas encore inventé — mais n'avez crainte, ça viendra sûrement un jour — un jargon pour aider l'enseignant à y voir plus clair, si la chose est possible.

L'art de faire régner l'ordre et la discipline dans une classe, ce n'est pas inné, ce n'est pas non

plus le genre de truc qui s'apprend à l'université. Le plus souvent, l'enseignant est seul avec son jugement et ce qu'on appelle le gros bon sens.

La nature humaine étant ce qu'elle est, il survient parfois des dérapages, ou ce qu'on pourrait appeler des apparences de dérapage. Les tribunaux sont alors là pour tirer la ligne. C'est ce qui est arrivé cette semaine, au palais de justice de Québec.

Un enseignant en éducation physique de l'école secondaire La Camaradière a fait ce qu'il croyait être la bonne chose, l'an dernier, lorsqu'il a ramené à l'ordre deux élèves de 14 et 13 ans, qui n'en finissaient plus de s'envoyer le poil des jambes, lors d'un examen de volley-ball.

Le prof a serré les ouïes de l'un, donné quelques coups de doigt sur l'épaule de l'autre, en plus de lui prendre le bras, viens ici toé, afin de dégager la porte du gymnase qu'il obstruait.

Les deux élèves ont porté plainte pour voies de fait contre l'enseignant de 58 ans. Cette semaine, un an après les événements, le tribunal a jugé qu'il n'y avait pas matière à condamnation. Le professeur a été acquitté. La preuve a démontré qu'il avait employé la force dans la « mesure raisonnable », comme il est dit à l'article 43 du Code criminel.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

La décision du juge André Bilodeau en est une qui repose sur le gros bon sens. Les deux élèves menaient le trouble et perturbaient le bon déroulement du cours. Le professeur n'a pas usé d'une violence excessive, n'a pas assommé le premier avec une raquette de tennis ni fait la prise de l'ours au second. Il a simplement utilisé une force raisonnable, comme le dit la loi, pour asseoir son autorité, c'est tout.

Ce que vous et moi aurions fait dans les mêmes circonstances. Ce professeur avait non seulement le droit, mais aussi le devoir de sévir, a déclaré le juge, impressionné par le témoignage sobre et dénué d'agressivité de l'accusé.

Ce n'est pas la première fois que la notion de « force raisonnable » est au cœur d'un litige entre un professeur et un élève. L'an dernier, un enseignant de 27 ans d'expérience de Papineauville avait été lui aussi acquitté d'une accusation similaire, après avoir serré le cou d'un écolier turbulent de 12 ans.

L'enseignant n'avait pas agi par caprice, malice ou à la suite d'une perte de contrôle de ses émotions, avait conclu le tribunal, mais seulement pour faire cesser le comportement inapproprié d'un enfant qui défiait l'autorité et dérangeait toute la classe. CQFD.

On reproche souvent aux journalistes de parler de choses qu'ils ne connaissent pas. Je vais

être honnête avec vous, ça m'arrive tout le temps, c'est seulement que je ne le dis pas trop fort. Tenez, il m'est même déjà arrivé d'écrire un papier sur la culture du ver à soie sans en avoir vu une seule de ces bestioles, c'est fou, hein?

Or, lorsqu'il s'agit de polyvalente, de cours de volley ou de basket mouvementés, d'élèves turbulents qui se courent après dans le gymnase comme des poules pas de tête, d'élèves qui ne veulent rien savoir de ce qui peut ressembler au début de l'ombre d'un ordre, désolé, n'essayez pas de me prendre en défaut, j'ai déjà connu tout ça dans une autre vie.

C'était dans une polyvalente de Beauport, au début des années 80. Professeur d'éducation physique, comme le professeur de La Camaradière. Des grands flans mous qui ne cherchent que le trouble, qui menacent même de vous casser les deux jambes, j'en ai connus. Il y avait de ces jours où il fallait je me retienne à deux mains pour ne pas en étripier un, pardon, pour user d'une force raisonnable à son endroit. Après un an de ce régime, j'étais sur le bord de l'implosion.

Vous comprenez maintenant pourquoi les professeurs ont toute ma sympathie, surtout lorsqu'une « rectitude sociale et politique [...] fait en sorte que des gestes de tous les jours, alimentés par la psychose et la paranoïa, amènent le déclenchement de la machine judiciaire pour une situation tout à fait anodine », comme l'a déjà écrit le juge Jean-François Dionne dans une autre cause impliquant un professeur, lui aussi acquitté.

À tous les professeurs qui en ont parfois marre de l'impertinence de certains jeunes, je leur dis simplement ceci : que la force (raisonnable) soit avec vous...

ENTREVUE

Coroner par amour de la vie

À la fois médecin et avocate, Louise Nolet côtoie les cadavres pour protéger les vivants

■ Elle côtoie quotidiennement la mort, dans ce qu'elle a de plus sordide et brutal. Méthodiquement, elle en décortique les moindres secrets, la suit jusque dans ses derniers retranchements. Mais c'est la vie qui l'intéresse.

Son nom : Louise Nolet. Son métier : coroner. Elle apparaît parfois à la télévision, réservée, discrète. Pour qui ne la connaît pas, elle peut sembler un peu froide.

C'est pourtant avec un large sourire et une grande générosité qu'elle nous accueille dans sa résidence de Cap-Rouge. Elle se plie volontiers aux caprices du photographe. Pendant plus de deux heures, elle ouvre les portes de sa vie intime et professionnelle.



Claudette Samson

CSamson@lesoleil.com

C'est que, mine de rien, Louise Nolet a un parcours étonnant, dans la plus pure tradition des *super women* ! Au cours des derniers mois, celle qui était déjà pathologiste a complété son Barreau, rejoignant la poignée de Québécois à la fois médecin et avocat. Cela, en menant de front études et carrière à plein temps, avec six enfants à la maison...

Bien sûr, Louise Nolet ne nage pas dans la misère. Elle et son mari radiologiste ont les moyens de se payer de l'aide à la maison, laquelle est d'ailleurs immense et fort luxueuse.

Il n'empêche que son diplôme d'avocate ne lui est pas tombé du ciel. Retourner aux études à 47 ans n'allait pas de soi, d'autant plus qu'elle continuait son travail de coroner à temps plein.

De garde une semaine sur deux, de jour comme de nuit, elle devait répondre présente lorsque survenait un suicide, un accident, un meurtre. Tout décès inattendu, en fait, dont les causes et circonstances devaient être éclaircies.

ÉTUDIER ET TRAVAILLER

Pendant son bac en droit, raconte-t-elle, elle s'asseyait sur la dernière rangée, pour déranger le moins possible la classe lorsque son téléviseur vibrait. Du corridor, elle prenait connaissance des événements, et fonçait à la morgue dès la fin du cours.

La quatrième et dernière année, celle du Barreau, fut la plus difficile, même si elle était dispensée de garde pendant les heures de classe.

« Une année d'enfer », se remémore-t-elle. Pour cette grande amateur de planche à neige (avec un casque, évidemment !), le magnifique hiver 2001-2002 s'est passé entre quatre murs, le nez dans les livres.

« On étudiait en famille », dit-elle pour résumer sa vie de mère.

Pour les enfants, qui ont aujourd'hui de 12 à 20 ans, ce fut un exemple « très très stimulant », assure la nouvelle avocate.

« C'était une leçon de vie, pour eux, de voir que lorsqu'on veut quelque chose très fort, il faut travailler. »

Une leçon qu'elle-même a apprise très tôt. Son père est mort alors qu'elle n'avait que 11 ans. Sa mère a dû commencer à travailler pour les faire vivre, elle et son frère. Elle a décroché son premier boulot à 15 ans : vendeuse de crème glacée molle.



« Le plus dur, c'est la peine de ceux qui ont perdu un être cher », dit Louise Nolet à propos de son métier de coroner, notant que les décès d'enfants sont particulièrement éprouvants.

Puis, tout au long de ses études, elle a fait le ménage et classé des documents à l'Hôtel-Dieu de Lévis, ville où elle est née et a vécu jusqu'à son mariage.

Femme de patience et de persévérance, Louise Nolet en est aussi une de passion pour son métier. Ce n'est pas pour rien qu'elle s'est attaquée au Barreau.

Pour être coroner, il faut une formation médicale ou juridique. Mais seuls les seconds ont le

droit de diriger une enquête publique. La docteure a toujours été déçue de ne pouvoir en être.

« Dans un rapport de recherche, il y a souvent un aspect légal, réglementaire. J'ai toujours été fascinée par ça, toujours essayé d'avoir le plus d'informations pertinentes pour faire mes recommandations », dit-elle.

Les investigations à connotation médicale lui plaisent particulièrement. Désormais, ses deux formations se marieront dans sa démar-

che. Aucun autre coroner québécois ne possède un tel atout.

D'ici l'été, elle aura la récompense suprême de son travail : elle a été désignée pour diriger une enquête publique. Il s'agit d'une noyade d'enfant survenue sur une plage publique de la région de Montréal.

UN MÉTIER INTRIGANT

La coroner est consciente que son métier suscite à la fois la curiosité et un certain dédain.

Le voisinage de cadavres ne fait pas partie des activités de la plupart d'entre nous. Louise Nolet, elle, n'en éprouve aucun frisson.

Pour elle, les corps parlent, lui disent 1000 petites choses. L'usure du vêtement, le gilet déchiré, sale, ou, au contraire, impeccable, une brûlure, les chaussettes de couleur différente, les blessures en disent long sur la personne et sa vie, ou sa mort. « Plus tu en vois, plus tu reconstitues le casse-tête. »

Mais cette activité n'est qu'un aspect de son travail. Si ce n'avait été que des cadavres, elle ne serait pas devenue coroner en 1986.

C'est le côté humain qui la fascine. Le contact avec les familles, qui attendent beaucoup de réponses du coroner, le réconfort, l'écoute.

« Le plus dur, c'est la peine de ceux qui ont perdu un être cher. » Les décès d'enfants sont particulièrement pénibles.

Sous le choc, les gens ne comprennent pas tout, ils la rappellent. « Il faut les écouter, leur répondre. »

La première étape du deuil est de voir le corps de l'être aimé, parti de façon si inattendue. Ensuite, le rapport sur les circonstances de son décès apporte quelques réponses.

De par la loi, le coroner a accès à de nombreuses informations non publiques : dossier médical, psychologique, etc. Il peut faire saisir des documents s'il craint que des informations lui soient soustraites.

Et puis, il y a toute l'autre dimension, qui constitue l'objectif même du travail de coroner : assurer une meilleure protection de la vie humaine. C'est à cela que servent les recommandations, pour éviter qu'un tel drame ne se répète.

ET LA FAMILLE ?

Avant d'être coroner, la médecin a pratiqué en région éloignée, sur la Côte-Nord, et fait « Télé-Médecine », la médecine à domicile. C'est sur le tard, à 31 ans, qu'est venue la famille.

« J'avais peur que ça nuise à ma carrière », dit-elle. Elle l'avoue, d'ailleurs : à chacun de ses accouchements, elle comptait les semaines avant le retour au travail. Vingt semaines, pas plus. Six fois en huit ans !

L'attachement familial est omniprésent. Au-dessus de la cheminée de la salle à diner, six portraits de bébés, tous pris à neuf mois et demi, se côtoient dans l'ordre. Un peu partout, d'autres photos à différents âges, y compris d'elle-même et de son mari jeunes gens, de leur mariage. À travers les beaux objets, ici et là, un bibelot bricolé par un enfant, une peinture à numéros. La fierté de voir ses deux plus vieux étudier en médecine. Scènes de bonheur tranquille, auxquelles participent deux gros chiens labrador.

Dans le salon, un lit a été ajouté pour sa tante célibataire, qui lui a donné un bon coup de main quand les enfants étaient jeunes. Agée, elle s'est cassée la hanche, et la nièce en prend soin pour quelques mois.

Qui a dit que le temps n'était pas élastique ?



Richard Z. Sirois



Caroline Dupont



Richard Courchesne



Réjean Bergeron



Martin Dalair



André Ducharme

Préparation Z

Tous les jours André Ducharme collabore à
Préparation Z à **15h40** et **17h40**.

énergie 98.9

radioenergie.com

SCIENCES

Étés secs, pluies torrentielles

Des scientifiques préparent la « bible » en matière de réchauffement climatique

SYLVESTRE HUET
©Libération

«**M**ieux prédire les conséquences régionales du changement climatique. Réduire les incertitudes scientifiques. » C'est ainsi que le président du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Rajendra Pachauri, résume les prochaines ambitions de cet organisme scientifique mis en place par l'ONU en 1988. Cette semaine, il a réuni environ 350 de ses membres à l'occasion de sa réunion plénière à l'UNESCO.

Cette réunion de travail doit organiser la préparation du prochain rapport du GIEC, dont la publication est prévue pour 2007. Ces documents — les précédents datent de 1990, 1995 et 2001 — constituent des bibles pour favoriser la prise de conscience de l'ampleur des changements climatiques que provoquerait la poursuite des émissions de gaz à effet de serre par les activités humaines.

Ainsi, selon le rapport 2001, si les émissions, dues pour l'essentiel à la combustion du carbone fossile (charbon, gaz et pétrole), continuent de croître au rythme actuel, les températures moyennes de la planète pourraient, elles, grimper de près de 6 degrés en un siècle. Dans le dernier million d'années, seul le saut entre une ère glaciaire et un climat chaud comme celui que nous connaissons depuis 10 000 ans atteint une telle amplitude. La rapidité du changement serait, elle, sans précédent. Réalisés uniquement à partir de « résultats de recherche publiés dans des revues scientifiques », selon son président, les rapports du GIEC représentent une sorte de consensus et intègrent l'ensemble des points de vue et des résultats. Autrement dit, ils sont difficilement contestables.

D'où, d'ailleurs, l'échec manifeste de l'opération « Vidons Bert Watson », du nom de l'ancien président du GIEC, organisée par l'administration Bush. Cette dernière était mécontente d'un scientifique, certes américain, mais peu sensible

aux lobbies pétroliers texans. Du coup, les conseillers de Bush avaient trouvé subtil de pousser à la tête du GIEC un scientifique indien dont ils espéraient une attitude moins ferme. « La manœuvre a complètement raté », s'amuse aujourd'hui un Français, membre du bureau du GIEC.

Souvent, l'avertissement des climatologues du GIEC est clair. Pour Jean Jouzel, climatologue et directeur de l'institut Pierre-Simon-Laplace, « le risque d'un changement climatique rapide et important est toujours aussi grand. Le problème est d'ailleurs plus d'en limiter l'ampleur que de l'empêcher, ce qui est déjà hors de notre portée ».

PROJECTION

La revue *Nature* donnait cette semaine une illustration des risques évoqués par le GIEC.

Deux climatologues danois, Jens et Ole Christensen, ont simulé sur ordinateur les pluies d'été sur l'Europe dans un climat réchauffé. Verdict paradoxal mais peu rassurant : en moyenne, les étés seraient plus secs qu'aujourd'hui. En revanche, les épisodes de pluies intenses seraient plus forts et plus fréquents. Juste ce qu'il faut pour provoquer des inondations catastrophiques, similaires à celles qui ont dévasté l'Europe de l'Est en

2002. Face à la solidité du dossier scientifique, on ne peut qu'être frappé par l'extrême lenteur avec laquelle la limitation des émissions de gaz à effet de serre s'engage.

Pour l'instant, seuls les pays signataires du protocole de Kyoto — Europe, Canada et Japon — ont promis qu'en 2012 leurs émissions seraient réduites de 5 % par rapport à 1990. La Russie a donné son accord, mais n'a toujours pas ratifié le texte. Quant aux États-Unis, responsables d'environ 45 % des émissions des pays industrialisés, ils refusent catégoriquement de s'y rallier. « Et surtout, rappelle Rajendra Pachauri, seule une diminution de 50 % des émissions mondiales actuelles permettrait de stabiliser la teneur en gaz à effet de serre de l'atmosphère. » Une perspective de moins en moins probable.



ARCHIVES LE SOLEIL
Selon la simulation de deux climatologues danois, le réchauffement de la planète amènerait, en Europe, des étés plus secs, mais des épisodes de pluie intense plus fréquents. Ce qui est exactement la recette pour provoquer des inondations monstres comme celles qui ont touché l'Europe à l'été 2002.

5^e édition

Cap sur
l'emploi !

La FOIRE de l'EMPLOI

régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

11 et 12 avril 2003

Centre de foires de Québec (ExpoCité)

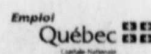
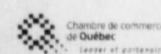
Réservez votre stand
dès maintenant !

Date limite d'inscription :
7 mars 2003

Information et inscription :
692-3853

www.foireemploi.com

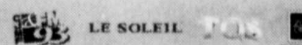
Une présentation de



Partenaires majeurs



Partenaires médias



Un rendez-vous
incontournable
pour les entreprises
à la recherche
de main-d'œuvre.

Une occasion unique
d'établir un contact direct
entre employeurs et
chercheurs d'emploi.

Épargnez-vous
la lourdeur des processus
d'embauche traditionnels.

Qu'est-ce qui rend l'hiver plus doux pour votre budget?



LA
SENTRA
DE NISSAN

- Climatiseur • Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8 L de 126 chevaux • Pneus toutes saisons de 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables
- Essuie-glaces à balayage intermittent • Dossier arrière rabattable 60/40 • Et beaucoup plus!

En location

219\$
/MOIS*

0\$ dépôt de
sécurité!

Comptant initial de **995\$**
Transport et préparation inclus!

Acompte	Mensualité
0 \$	241 \$
995 \$	219 \$
1 495 \$	208 \$
1 995 \$	198 \$

1,8%

financement à l'achat**

**AUCUN PAIEMENT
PENDANT
90 JOURS**
sur financement à l'achat.†

*L'offre • Aucun paiement pendant 90 jours • s'applique à tous les modèles Sentra 2002-2003 dont le financement à l'achat est assuré exclusivement par les services NCR. Aucun intérêt les 60 premiers jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par l'acheteur. Après 60 jours, l'acheteur doit payer mensuellement le capital et les intérêts conformément aux termes prévus au contrat. †Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 • Option Plus • (C4GL53 BK00). Acompte ou échange équivalent de 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation, assurance, frais d'enregistrement RDPRM, obligations sur pneu neuf et frais du concessionnaire en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/louer à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIR... » et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissan.ca 1 800 387-0122



ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Droit au cœur

« **F**aut-il installer un cœur mécanique chez une personne très avancée en âge ? » La question soulevée par Joëlle Lescop, de l'Action démocratique, est loin d'être impertinente. Son défaut est de cibler un seul groupe d'âge et d'être posée dans l'hypocrite contexte pré-électoral. Mais il faudra bien un jour y répondre.

En 1999, le vice-président de l'Association des hôpitaux, Daniel Adam, avait lui aussi été sévèrement critiqué lorsqu'il avait demandé s'il fallait poser un stimulateur cardiaque à un patient de 82 ans ou mettre en dialyse un autre de 90 ans. L'âge ne peut cependant être le seul critère pour déterminer si un patient a droit à la médication ou à la technologie médicale la plus récente et la plus onéreuse. Nous avons tous en tête le nom de vieilles personnes dont l'apport est précieux, alors que d'autres plus jeunes vivent et apportent peu à leurs proches et à la société. Laquelle a droit au cœur mécanique ?

S'interroger sur l'accessibilité à toutes les technologies de pointe implique également d'évaluer le cas des bébés prématurés maintenus en vie, mais dans quelles conditions et à quel prix ? Là aussi, il y a parfois de l'acharnement thérapeutique et le refus d'admettre que la vie n'est pas toujours ou plus possible. Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable. Mais qui en décide lorsque les limites médicales sont repoussées mais que demeure celle de la capacité de payer de l'État et des individus ?

En décembre 2000, la Commission Clair recommandait que le gouvernement se dote, par loi, d'un mécanisme hautement crédible qui aurait comme objectif de réviser constamment le panier de services assurés, les nouvelles technologies médicales et les nouveaux médicaments. La commission confiait cette délicate tâche à des experts scientifiques, médicaux, des « éthiciens » et des citoyens reconnus pour leur humanisme. La recommandation n'a pas encore eu de suite.

Et elle ne pourra en avoir sous peu car les politiciens évitent ce type de dossier complexe et émotif dans une campagne électorale où ils tentent de plaire à tous et font croire aux gens qu'ils peuvent avoir accès à tout sans payer plus ou sans revoir leurs façons de faire.

Le prochain gouvernement devra mener le débat et poser des balises pour éviter que la décision de poser un cœur mécanique ou de recourir à la dialyse soit prise uniquement par des médecins coincés entre leurs patients et des administrateurs d'hôpitaux pressés d'équilibrer leur budget.

La grande illusion

Ne nous berçons pas d'illusions : la réforme de nos institutions démocratiques ne fera pas tomber le cynisme ambiant. La « crise de la citoyenneté » n'est pas liée à nos institutions politiques ou à notre mode de scrutin. La méfiance envers la classe politique existe aussi dans les États dotés d'un système parlementaire différent du nôtre. Elle existe également dans ceux où l'on vote à la proportionnelle.

Il n'y a pas de système parfait. Le régime parlementaire de type britannique que l'on connaît au Québec comporte des avantages et des inconvénients. Les autres modèles aussi.

Ne nous leurrions donc pas sur l'effet qu'aurait chez nous l'adoption d'un régime de type présidentiel. On ne voit pas en quoi le taux de participation aux présidentielles américaines peut faire rêver qui que ce soit. Ne nous méprenons pas non plus sur les vertus de l'introduction d'éléments de proportionnalité lors des scrutins. Allez demander aux Allemands ce qu'ils pensent de leurs dirigeants politiques...

La crise de confiance est partout la même, quels que soient le système parlementaire et le mode de scrutin. Pourquoi ce débat aujourd'hui ? Parce que près de 1000 délégués participent en ce moment à Québec aux « États généraux » sur la réforme des institutions démocratiques. C'est l'épilogue d'un processus amorcé voici plusieurs mois.

L'ancien président du mouvement Desjardins, Claude Béland, qui a piloté ce navire, prête évidemment beaucoup de vertus aux propositions de remodelage. Peut-être un peu trop. « S'il fallait qu'on ne donne pas suite à la volonté des citoyens, le mépris d'une grande partie de la population à l'endroit des institutions serait encore plus profond », a-t-il indiqué cette semaine.

Même si, comme nous le croyons, Claude Béland se méprend sur les causes de ce mépris, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas toucher aux institutions. Cela signifie qu'il faut le faire pour de bonnes raisons. On s'évitait ainsi de cruelles désillusions. À nos yeux, les meilleurs arguments en faveur d'une réforme concernent tout simplement l'évolution normale des choses et l'équité entre les partis. Ces arguments sont suffisants pour faire un bon bout de chemin.

Nous avons déjà écrit que plusieurs propositions emportent d'emblée notre adhésion. C'est le cas de la levée de la stricte discipline de parti, de l'idée de tenir des élections à date fixe, de l'instauration du droit d'initiative populaire (en autant qu'il soit sérieusement balisé) et de l'introduction d'une formule proportionnelle lors des élections générales.

Mais d'où vient le peu d'enthousiasme devant ces questions — hors les cercles d'initiés ? Probablement du fait que bien peu de gens estiment que ce débat est une priorité. En fait, il captive les passionnés et semble laisser indifférents bon nombre de citoyens. Malgré la bonne volonté qui anime les États généraux, on peut donc craindre que tout ce remue-ménage mette du temps à dépasser le stade du remue-ménages.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com



UN NOUVEAU REGARD SUR LA FONDATION DE QUÉBEC

Derrière Champlain, il y avait Pierre Dugua de Mons...

Roger Vallières et Marc Beaudoin

Les auteurs sont respectivement président de la Société historique de Québec et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec

Le 22 février marque le 375^e anniversaire du décès de Pierre Dugua de Mons, l'homme d'affaires qui a eu la vision politique, les talents et les moyens nécessaires pour envoyer Samuel de Champlain fonder Québec et ainsi créer, à même sa fortune, une France nouvelle en Amérique.

Dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, l'historien Marcel Trudel écrit : « sans lui, on peut présumer qu'il n'y eût pas eu Champlain. » Et qui sait si Québec et tout le Canada auraient été fondés français ? De plus, l'historien français Émile Duchartel ajoute dans *Samuel Champlain, enfant de Bronage, Hommage au fondateur de Québec* « parler de l'œuvre de Champlain sans mentionner la part prise par Dugua de Mons relèverait d'une totale méconnaissance de l'histoire ou de la plus invraisemblable mauvaise foi ».

Et pourtant, si la mémoire populaire n'a pas retenu son nom, c'est sans doute à cause des antagonismes religieux et des premiers historiens, des religieux catholiques, qui ont privilégié le rôle et les écrits du catholique Samuel de Champlain au détriment du calviniste Dugua de Mons dans l'histoire des débuts de la colonisation française en Amérique du Nord.

Ce colonisateur est né à Royan (Charente-Maritime) vers 1558. Henri de Navarre le remarque lors des guerres de religion où ce calviniste se distingue à la défense de Dieppe. La paix revenue, Henri IV lui accorde une pension et le titre de gentilhomme de la chambre du roi. En 1599, Dugua accompagne Pierre Chauvin à Tadoussac, où il s'initie à la traite des fourrures. À son retour, il est déterminé à donner à la France une colonie stable en Amérique. En 1603, Dugua conçoit un plan de colonisation en sept articles qu'il soumet au roi. Peu après et malgré l'opposition de l'intendant Sully, Henri IV accorde au sieur de Mons le mandat de fonder une première colonie de peuplement en Amérique du Nord et l'investit du titre de lieutenant-général en Acadie et en Nouvelle-France. En contrepartie, le sieur de Mons doit s'engager à créer, à ses frais, une colonie stable. Pour l'aider dans une entreprise aussi risquée et coûteuse, le roi accorde à Dugua le monopole du commerce des fourrures dans le territoire qui lui est concédé. Le défi est de taille !

En 1604, Dugua de Mons vient en Acadie, en compagnie de Samuel de Champlain à titre de cartographe et explorateur, et y fonde la colonie de l'île Sainte-Croix (Maine). Après un hiver désastreux, il transplante son établissement à Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.), en 1605. Après la révocation de son monopole en 1607, Dugua de Mons doit fermer Port-Royal. Mais sa ténacité et l'encouragement de son jeune collaborateur, Champlain, amènent Dugua de Mons à demander et obtenir un nouveau monopole, limité à 1608, lui permettant ainsi de poursuivre son œuvre de colonisateur. Dugua de Mons demeure en France pour relancer et défendre son projet de colonie. Il cherche un site plus facile à défendre et moins exposé aux

flottes étrangères. Champlain lui conseille d'établir sa colonie à Québec.

LA FONDATION DE QUÉBEC

Contrairement à une croyance populaire tenace, Champlain n'était pas seul pour fonder Québec : il y a, avec et derrière lui, son supérieur hiérarchique et commanditaire, Pierre Dugua de Mons. En effet, dès le printemps de 1608, celui-ci forme une nouvelle compagnie commerciale et reprend son œuvre de marchand-colonisateur. Il affrète deux navires, dont le *Don-de-Dieu* qu'il remplit de provisions pour une année, d'armes et des matériaux nécessaires à la construction d'une habitation fortifiée. Il prend soin de recruter lui-même les premiers 27 colons-artisans, il assure leur rémunération et celle de Champlain. Dugua désigne ce dernier comme son lieutenant avec les pouvoirs exécutifs voulus et lui donne les moyens financiers nécessaires à l'établissement de la colonie. Dugua de Mons assurera la subsistance de Québec de 1608 à 1613, et il sera associé aux différentes compagnies qui suivront.

C'est pourquoi l'historien Jean Glénisson a pu écrire : « Au moment où tout semblait perdu pour la France en Amérique, c'est à Pierre Dugua que la Nouvelle-France doit sa survie. » Ainsi, la fondation d'une colonie permanente à Québec est

bel et bien l'œuvre commune du lieutenant-général Dugua de Mons et de son lieutenant Samuel de Champlain, une réalité historique méconnue.

VERS LES CÉLÉBRATIONS DE 2008

L'anniversaire que nous soulignons aujourd'hui marque une étape importante en vue des grandes fêtes commémoratives de 2008, où Pierre Dugua de Mons devra retrouver la place qui lui revient à côté de Champlain. Déjà, depuis 1999, on peut lire, à la place Royale de Québec, la plaque historique qui apporte la reconnaissance officielle par la ville et le gouvernement du Québec du rôle de premier plan joué par Dugua de Mons dans la fondation de Québec de 1608 à 1612. Il faut souhaiter que bientôt une rue du Vieux-Québec porte son nom, si possible à proximité du boulevard Champlain, pour symboliser leur œuvre commune, ainsi que la réalité historique retrouvée.

Enfin, et puisque l'histoire commence à reprendre sa place dans les programmes scolaires, reste à espérer que les enseignants et les manuels scolaires donneront à Dugua de Mons la place qui lui revient aux côtés de Champlain. Les responsables des fêtes du 400^e de Québec pourraient peut-être jouer un rôle exemplaire dans ce sens.



Sans Pierre Dugua de Mons, Samuel de Champlain n'aurait jamais fondé Québec. L'homme d'affaires a en effet eu la vision politique, les talents et les moyens nécessaires pour envoyer Champlain créer une France nouvelle en Amérique.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Des idées pour l'ADQ? En voilà!

Il était une fois un jeune chef de parti à qui on reprochait de ne pas avoir d'idées. L'été dernier, Mario Dumont entreprit donc d'écrire un livre, de « signer un livre » devrais-je dire, puisqu'il a été conçu par Léon Courville, ancien professeur de l'École des Hautes études commerciales et numéro deux de la Banque Nationale, qui fait maintenant du sirop d'érable et regarde pousser ses plants de vigne dans les Cantons-de-l'Est.

Place à l'initiative est un excellent outil pédagogique qui institue un procès sévère de la gouvernance du Québec et suggère quelques coups de barre spectaculaires. Par exemple, si vous avez trouvé choquante cette idée de distribuer aux parents des « bons » d'achat pour offrir l'enseignement de leur choix à leurs enfants, tenez-vous bien! Le tandem Courville-Dumont propose d'étendre la formule au logement social et aux soins à domicile!

Tout adéquate se retrouvera dans ce livre: il faut redonner à l'initiative aux citoyens qui choisiront eux-mêmes les services — éducation, santé, logement — auxquels ils ont droit. L'État perdrait son monopole et le secteur privé encaisserait les « bons » de ceux qui veulent s'acheter un meilleur service — en supposant que ces services privés soient vraiment meilleurs!

Il sera intéressant de comparer le livre de Léon Courville au programme officiel que l'Action démocratique du Québec doit rendre public la semaine prochaine. « J'espère que ça va faire partie de son programme », me disait d'ailleurs le *gentleman farmer* de Knowlton...

Car « cet ouvrage vise à nourrir le débat actuel sur ce qu'il convient de faire pour rénover le modèle québécois. (...) J'espère qu'il stimulera la réflexion du lecteur et, surtout, incitera à l'action tous mes concitoyens qui ont le goût de faire avancer le Québec », écrit Mario Dumont dans la préface.

Lorsqu'un chef de parti politique signe la préface d'un essai, qu'il accepte de mettre son nom sur la couverture, ce n'est pas loin d'un endossement. Mario Dumont a d'ailleurs assisté au lancement. Mais depuis, le chef de l'ADQ se tient le plus loin possible de ce livre, son bureau ayant même recommandé de ne pas le distribuer aux chroniqueurs un peu trop sagaces comme votre serviteur... Manipulateur avec ça?

En ces matières comme l'administration publique et le développement économique, Mario Dumont nous préparerait-il un autre virage, comme celui que ses candidats vedettes Joëlle Lescoff et Guy Laforest tentent de prendre actuellement dans les domaines de la santé et de l'éducation? Et



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

puisque'il s'agit de développement économique, le futur super-ministre Pierre Bourque a-t-il lu le livre de Léon Courville?

Mario Dumont a suscité l'intérêt — je l'ai d'ailleurs souligné dès 1998, bien avant que ce ne soit devenu une mode! — parce que, abandonnant la langue de bois des politiciens traditionnels, il dressait les bons constats et posait les bonnes questions. Les *baby-boomers* ont longtemps ignoré son message comme des parents qui, condescendants, refusent d'écouter leurs ados en se disant: « Ça leur passera! » Non seulement cela ne lui est-il pas passé, mais quelques-uns de ces *baby-boomers*, comme Léon Courville, ont décidé de donner un coup de main au jeune Mario... « On va mettre tout ça en ordre, exprimer vos idées de façon cohérente », a donc proposé Courville le printemps dernier.

Grandissant en âge et en popularité, mais pas forcément en sagesse, l'Action démocratique prend maintenant ses distances avec les intellectuels qui se sont spontanément mis à son service, et tente d'enrober son programme dans le sucre des convenances politiques. Minute Mario!

On ne peut pas se faire ovationner à Toronto en se faisant passer pour un futur Ralph Klein (le premier ministre conservateur de l'Alberta) et s'envelopper au Québec du flou artistique si cher à Robert Bourassa. Les Québécois ne sont pas fous! Il y a même une majorité d'entre eux qui ont voté pour Jean Charest, celui que Lucien Bouchard surnommait pourtant « le Mike Harris de la politique québécoise ». Maintenant que le chef du Parti libéral joue au centriste, pourquoi les citoyens ne seraient-ils pas en appétit d'un « Ralph Klein de la politique québécoise »?

Prendre ses distances avec les idées de Léon Courville, et de tous ceux — universitaires et gens d'affaires — dont il exprime les idées, ce serait priver les Québécois d'un débat nécessaire.

« Si vous ne supportez pas l'autocritique, écrit l'auteur à la page 32, si pour vous toute remise en cause du modèle québécois équivaut à une trahison, alors refermez immédiatement ce livre. » J'ai continué jusqu'à la page 237, et je ne m'en plains pas...

Moins de réglementation du travail — en particulier lorsque celle-ci ne vise qu'à niveler la reconnaissance du talent par le bas! —, moins d'impôts — et surtout l'impression qu'ils servent à autre chose qu'à nourrir le gaspillage —, et la liberté de choisir le service, public ou privé, que l'on juge le plus approprié à ses besoins, ce ne sont pas des idées révolutionnaires. Ce sont de vieilles rengaines qui se répètent dans tous les repas de famille au Québec, mais qui trouvent rarement écho sur les tribunes des campagnes électorales.

Le petit *rade mecum* de Léon Courville, c'est le cri du cœur de la génération Dumont mis en forme. C'est d'ailleurs pour cela que « super Mario » a eu autant de succès. Si le prix de l'élection d'un gouvernement de l'ADQ, c'est d'occulter des idées comme celles-là, cela ne vaut plus la peine de prendre l'ADQ au sérieux. Car, si des stratégies électorales — généralement recrutées dans les vieux partis — réussissent à changer Mario Dumont à ce point, imaginez ce que les mandarins du modèle québécois, sous-ministres et cadres de sociétés d'État, réussiront à faire d'un conseil des ministres de l'ADQ!

COURVILLE LÉON ET MULLER PAUL DANIEL. *Place à l'initiative: repenser nos rapports économiques et sociaux*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2003.

Contre une société de violence: la douceur

Joane Rochefort

L'auteure a fait de la douceur morale sa thèse de doctorat. Elle sera publiée aux Presses de l'Université Laval l'automne prochain, collection « Zétésis ».

Il y a beaucoup trop de violence en notre société et le poids de son emprise est d'une actualité brûlante. Mais c'est un lieu commun, maintenant, d'affirmer que les différentes manifestations de la violence sévissent partout et qu'elles se tracent un chemin dans toutes les sphères de la société. Un simple regard en offre la démonstration. Dans la famille et envers les proches, la violence est parfois conjugale, brutale envers les enfants, brusque dans les gestes, dure dans les paroles, indifférente envers la souffrance, percutante même dans le silence hostile. Dans les hôpitaux, elle prend la figure du détachement envers la douleur et conduit vers une insensibilité déshumanisante. Dans le milieu du travail, la violence prend la figure du harcèlement et de la discrimination. Elle se manifeste encore quand des enfants sont victimes de taxage dans une cour d'école et lorsqu'il y a rage au volant sur les routes.

Les personnages créés pour la télévision manifestent trop souvent une insupportable agressivité et même des séries humoristiques s'avèrent trop fréquemment grossières. Sous l'emblème de l'action et du suspense, les films posent en modèle la vengeance, où le héros n'est plus le « bon », le « juste » de jadis, mais plutôt celui qui fait le plus de mal à son adversaire. Certains groupes musicaux se distinguent essentiellement par un langage ordurier. De nombreux jeunes se « divertissent » au moyen de combats meurtriers où gicle abondamment le sang dans les jeux vidéo, dont on emploie à rendre les représentations de plus en plus convaincantes. Même les débats parlementaires s'abaissent aux injures méprisantes. À l'échelle mondiale, de nouvelles guerres se préparent et pourtant les guerres sont de plus en plus cruelles et meurtrières.

UN MODE D'EXPRESSION

Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que l'être humain trouve aujourd'hui, en la violence, un mode d'expression et le moyen ultime d'être entendu. Pis encore, trop souvent l'être humain ne saisit plus la portée des paroles et des actes autrement que dans la violence. Mais est-il besoin de crier, de hurler, de bousculer ou même de frapper pour être entendu? Pourtant l'expression des idées, des émotions et des sentiments se perd lorsqu'elle s'accompagne d'éclats de voix et de gestes saccadés.

Et que dire lorsque certains cherchent volontairement à provoquer et à repousser l'autre dans ses derniers retranchements par ses injures et par ses offenses? La parole se fait alors



L'éducation elle-même doit s'efforcer d'éveiller au respect de ce qui constitue notre dignité humaine par les idées de douceur et freiner (voire légiférer) la violence qu'inspire l'idéal de la dureté tant valorisé en notre époque. Une éducation morale doit veiller à contrer la dureté envers autrui et d'abord veiller à prévenir la dureté envers soi-même.

blessante, voire destructrice. « L'action de la parole a la force d'un bras armé », dit un proverbe égyptien. Les injures précèdent les coups, qui advennent lorsque les paroles deviennent insupportables. Le poète Homère, au IX^e siècle av. J.-C., l'avait bien dépeint dans ses épopées guerrières. Vite, l'échange d'injures dégénère en bataille sanglante.

La violence est destructrice de l'être humain et de la société humaine, parce qu'elle fait du tort au prochain, parce qu'elle fait mal et qu'elle fait souffrir. Qu'advient-il lorsque l'être humain ré-

Les personnages créés pour la télévision manifestent trop souvent une insupportable agressivité

pond au mal par le mal, voire lorsque l'être humain rend plus que le mal reçu? Vers quel néant se dirige une société qui banalise et tolère de plus en plus les différentes formes de violence, tant dans les rapports sociaux que dans les relations avec les proches? Il n'est pas difficile d'établir un rapprochement avec l'augmentation constante des dépressions et le taux de suicide toujours plus alarmant, même chez les plus jeunes, les adolescents et les très jeunes enfants. La mort volontaire est certes la plus grande violence à l'égard de soi-même et l'ultime té-

moignage d'une profonde détresse. Trop souvent, on ne voit plus la violence ou on en ignore les méfaits. Pour certains, il n'y a pas de violence s'il n'y a pas de morts, pour d'autres s'il n'y a pas de blessures, pour d'autres s'il n'y a pas de coups, pour d'autres encore s'il n'y a pas d'injures. Imaginez l'impact de la dureté d'un regard.

Mais pourquoi une si grande tolérance à l'égard de la violence et pourquoi un tel manque de douceur en nos mœurs? L'être humain serait-il désormais incapable d'affronter les injustices, les contrariétés, les obstacles et les peines de la vie humaine autrement que par la violence? Pourquoi la douceur est-elle associée de nos jours à la faiblesse, cependant que ses contraires — la violence sous toutes ses formes — connoteraient une force de caractère? N'est-il pas faible de caractère celui qui, dans la chaleur de son emportement, laisse son âme se troubler, s'agiter et se bouleverser? N'est-il pas plus faible encore celui qui ne peut maîtriser sa langue injurieuse ni le mouvement de ses poings? Pourquoi ignore-t-on encore que les contraires de la douceur

resteront toujours les armes de la faiblesse?

LA DOUCEUR INDISPENSABLE

La douceur des mœurs tend à disparaître au profit d'un idéal de dureté en ce début du XXI^e siècle. Pourtant, la douceur occupe une place centrale dans la pensée classique. Indispensable en tous temps, en tous lieux et en toutes circonstances, la douceur morale est une attitude éthique intimement liée à la sagesse, qui assure l'harmonie de la société humaine, cependant que ses contraires la détruisent. Les réflexions des plus illustres philosophes de l'Antiquité à son sujet, à la fois en Grèce et à Rome, tout comme d'autre part la tradition judéo-chrétienne, nous présentent un idéal lié à la dignité humaine.

Ces sources classiques dévoilent le caractère toujours remarquable des différentes figures de la douceur et permettent d'apprécier l'évolution de la notion de douceur dans le cours du temps, en toutes ses nuances et ses originalités. On découvre rapidement que la douceur morale révèle à sa source un refus absolu de faire le mal, un souci du bien et un profond respect pour la dignité humaine. Jamais faible ni passive, la douceur est nécessairement agissante et prend part au combat incessant de l'humain contre le mal, pour le bien et

par le bien. La douceur apparaît donc comme une véritable force d'âme, qui permet d'affronter le mal sans dureté ni inhumanité, sans excès de colère, ni vengeance ou haine, sans l'éclat des paroles injurieuses ou la brutalité des coups.

On ne peut alors s'étonner que la douceur soit nécessairement liée à une forme ou l'autre d'amour: l'amour de l'humanité, l'amour des proches ou encore l'amour de soi (l'opposé de l'amour-propre). Certainement grâce à l'amour, l'humain prend conscience de l'importance de la douceur et lui octroie une place importante dans sa vie quotidienne, dans ses actes et dans ses paroles. L'éducation elle-même doit s'efforcer d'éveiller au respect de ce qui constitue notre dignité humaine par les idées de douceur et freiner (voire légiférer) la violence qu'inspire l'idéal de la dureté tant valorisé en notre époque. Une éducation morale doit veiller à contrer la dureté envers autrui et d'abord veiller à prévenir la dureté envers soi-même.

À cet égard, le plaidoyer de Théodore Adorno pour que l'éducation prévienne l'inhumanité et que cesse l'idéal de dureté, doit être entendu. « La dureté tant valorisée à laquelle on doit être entraîné signifie purement et simplement l'indifférence envers la souffrance. Et elle ne fait pas tellement la différence entre sa propre souffrance et celle des autres. Celui qui est dur envers soi-même acquiert le droit d'être dur envers d'autres et se venge de la souffrance dont il ne pouvait pas montrer les manifestations, qu'il devait refouler. » Cet idéal de la dureté mène vers une volonté de violence, destructrice de paix et source des plus grands malheurs pour le genre humain. Tout au contraire, une volonté de douceur dans les mœurs conduit invariablement l'être humain à une parfaite tranquillité de l'âme, indispensable à son bonheur.

À suivre
Le lundi 24 février, la douceur morale et la délicatesse des manières



Joane Rochefort

L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



MARS, MOIS DU DROIT

C'est le mercredi 5 mars que la Faculté de droit donnera le coup d'envoi de la programmation de ses activités dans le cadre des Grandes Fêtes de l'Université, à l'occasion d'un déjeuner-conférence tenu au pavillon La Laurentienne. La conférencière invitée, Thérèse Rousseau-Houle, juge à la Cour d'appel du Québec, témoignera alors de son expérience à la Faculté de droit au cours des années 1970 et 1980. Plusieurs activités sont au programme du Mois du droit, notamment la Conférence internationale Claire L'Heureux-Dubé, qui abordera



Claire L'Heureux-Dubé



Thérèse Rousseau-Houle

entre autres la question du rôle du juge dans un monde en mutation, ainsi que des conférences portant sur la répression des crimes contre l'humanité, l'arbitrage des litiges dans le commerce international, les Chartes des droits et le concept de dignité, le statut des biens et services culturels en droit international économique et la rénovation cadastrale. On procédera également au lancement de plus de 25 ouvrages juridiques publiés par des professeurs et professeurs de la Faculté

De bons filons



Philémon Desrochers-Gagnon: «Les stages sont une préparation essentielle avant d'entrer sur le marché du travail. Chaque mine est unique en son genre et c'est ce qu'il y a de passionnant à propos de l'industrie minière.»

Une formation de pointe en génie minier donne accès à un emploi assuré, passionnant et très bien rémunéré, ici ou à l'étranger.

À compter de septembre prochain, l'industrie minière offrira une série de bourses d'entrée d'un montant de 3000\$ aux étudiants nouvellement inscrits en génie minier à Laval. C'est dire à quel point cette industrie a un urgent besoin de diplômés. Choisir le programme de baccalauréat en génie des mines et de la minéralogie, c'est donc s'orienter vers un secteur d'activité où règne le plein emploi, où l'on engage rapidement les diplômés (Laval en produit une dizaine chaque année) et où les conditions salariales (plus de 45000\$ par an pour le bachelier qui entreprend sa carrière) font l'envie de bien des corps d'emploi.

Selon John Hadjigeorgiou, directeur du Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux, le génie minier attirera des personnes dynamiques et capables de leadership, intéressées à la fois par la technologie de pointe et les affaires financières, et ouvertes à la mobilité internationale. «Nos étudiants, ajoutent-ils, sont formés en fonction d'un haut niveau de polyvalence. En fait, ils sont préparés pour tous les défis possibles. Ils ont

accès à des laboratoires de calibre exceptionnel et à des salles informatiques à l'avant-garde parce que l'industrie minière en est une de haute technologie.»

Dans ses tâches quotidiennes, l'ingénieur des mines planifie et organise les travaux nécessaires à l'extraction du minerai de la roche. Le bac en génie minier est de type coopératif, tout comme le bac en génie des matériaux et de la métallurgie également offert au Département (taux de placement de 100 %). Au cours de ses quatre années d'études, l'étudiant en génie minier effectue trois stages obligatoires de quatre mois, très bien payés, en milieu industriel. «Le Département encourage la mobilité étudiante et envoie régulièrement des stagiaires à l'étranger, indique John Hadjigeorgiou. C'est que les carrières à l'international sont très accessibles.»

Sous terre au Nouveau-Brunswick
Philémon Desrochers-Gagnon est ingé-

YVON LAROSE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS Mars 2003

2 mars

Les Grandes conférences: **La répression des crimes contre l'humanité**, par Nicole Duplé, professeure, Faculté de droit, Amphithéâtre 1C, pavillon Charles-De Koninck, 14 h.

5 mars

Lancement du mois du droit. Conférencière invitée: L'honorable Thérèse Rousseau-Houle, juge à la Cour d'appel du Québec. Salle à manger, pavillon La Laurentienne, 8 h.

5 au 8 mars

Colloque «Espaces intégrés et gestion des ressources naturelles dans l'empire romain», réalisé en collaboration avec la Faculté des lettres. Accueil, Université Laval; déroulement du colloque: Séminaire de Québec.

6 mars

Remise d'un doctorat honoris causa à Luigi Labruna, doyen de la Faculté de droit Federico II (Naples, Italie), président du Conseil national des universités italiennes. Musée de l'Amérique française, 17 h.

9 mars

Les Grandes conférences: **Les archéologues de l'Université Laval au Proche-Orient (Syrie)**, par Michel Fortin, professeur au Département d'histoire de l'Université Laval, Amphithéâtre 1C, pavillon Charles-De Koninck, 14 h.

12 mars

Lancement de plus de 25 ouvrages juridiques, publiés par les professeurs et professeurs de la Faculté de droit, entre 2000 et 2003. Salle Le Cercle, pavillon Alphonse-Desjardins, 17 h.

14 mars

Conférence-midi: **Le concept de dignité et son usage en contexte de discrimination: deux Chartes, deux modèles**, par Daniel Proulx, professeur à la Faculté de droit, Université d'Ottawa. Pavillon Charles-De Koninck, local 2419, 11 h 30 à 12 h 30.

16 mars

Les Grandes conférences: **L'obésité: bien plus qu'une question de poids**, par Jean-Pierre Després, professeur au Département des sciences des aliments et de nutrition de l'Université Laval, Amphithéâtre 1C, pavillon Charles-De Koninck, 14 h.

19 mars

Conférence-midi: **Arbitrage des litiges en droit du commerce international**, par M^{re} Odette Lagacé, directrice, Greffe et développement des affaires, Centre d'arbitrage commercial, national et international du Québec, 11 h 30 à 12 h 30, Amphithéâtre 3A, pavillon Charles-De Koninck.

20 au 22 mars

Conférence internationale Claire L'Heureux-Dubé. En alternance, deux plénières et huit ateliers sur des sujets d'intérêt. La première plénière intitulée **Le rôle du juge dans un monde en mutation** sera présidée par Pierre-A. Michaud, ex-juge en chef de la Cour d'appel du Québec. La très honorable Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, présidera la seconde plénière intitulée **L'égalité**. Lieu de l'événement: Château Frontenac. Le programme complet de la conférence est disponible sur le site www.ulaval.ca/fd/lheureuxdube.

23 mars

Les Grandes conférences: **La transgénèse animale: les enjeux scientifiques, commerciaux et éthiques**, par François Pothier, professeur au Département des sciences animales de l'Université Laval, Amphithéâtre 1C, pavillon Charles-De Koninck, 14 h.

26 mars

Le débat sur le statut des biens et services culturels en droit international économique, conférence par Ivan Bernier, professeur associé à la Faculté de droit, amphithéâtre 3A, pavillon Charles-De Koninck, 17 h.

27 mars

La rénovation cadastrale et les nouvelles normes concernant les certificats de localisation, conférence par François Brochu, professeur, Faculté de droit et Berthier Beaulieu, professeur, Département des sciences géomatiques, salle Le Cercle, pavillon Alphonse-Desjardins, 17 h.

30 mars

Les Grandes conférences: **Identités religieuses, identités culturelles au Québec: un regard historique**, par Brigitte Caulier, professeure au Département d'histoire de l'Université Laval, Amphithéâtre 1C, pavillon Charles-De Koninck, 14 h.

www.ulaval.ca/grandesfetes

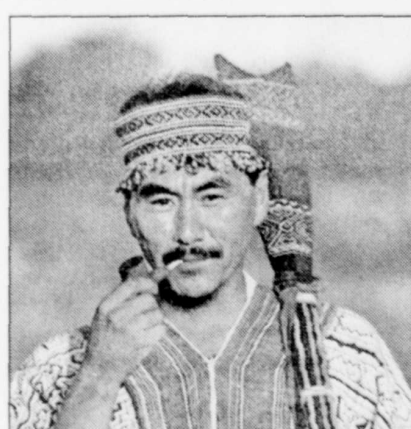
Le voyage de Charlie Nowkawalk

Un Inuit du Nunavik se rend en Amazonie se faire initier aux pratiques chamaniques par un Shipibo du Pérou

Le chamanisme, cette forme de religion très ancienne et dynamique dans laquelle la nature, le monde des esprits et la transe jouent un rôle de

premier plan, a complètement disparu du Grand Nord québécois, ou Nunavik, vers 1930. Pourtant, l'Inuit Charlie Nowkawalk, un travailleur social du village d'Inukjuak, reste persuadé que les pratiques chamaniques, qui étaient jadis le seul recours en cas d'infortune, de malheur et de maladie, peuvent, par les valeurs qu'elles véhiculent, aider le peuple inuit d'aujourd'hui dans sa difficile quête identitaire. Mis en contact avec Guillermo Arevalo, un authentique chamane sud-américain, il se rend à l'invitation de celui-ci en Amazonie péruvienne, chez le peuple shipibo, où le chamanisme est toujours très actif. Il prend part à plusieurs séances au cours desquelles il communique avec ses ancêtres. Il rentre ensuite chez lui réconcilié avec son passé, ses ancêtres et sa culture.

Voilà en résumé le contenu d'un documentaire qui sera diffusé d'ici quelques semaines par la Société Radio-Canada. Ce film, intitulé *Le voyage de Charlie*, a été réalisé par Stéphane Bégin, dans le cadre d'une coproduction Canada-France. «Charlie est persuadé que les Inuits avaient depuis des millénaires des contacts privilégiés avec leur environnement naturel, avec les animaux, avec le climat, avec le relief», explique Bernard Saladin d'Anglure, professeur associé au Départe-



Charlie Nowkawalk

ment d'anthropologie. À l'instar de sa conjointe Françoise Morin, chercheuse associée au Groupe d'études inuites et circumpolaires, il a agi comme conseiller scientifique à la scénarisation, à la réalisation et au montage du film.

Tout commence à l'été 1999 alors que le chamane shipibo Guillermo Arevalo, fils et petit-fils de chamane, est à Beaumont, près de Québec, au domicile des deux chercheurs de Laval, pour écrire, avec leur aide, son histoire de vie chamanique. Bernard Saladin d'Anglure connaissait déjà Charlie Nowkawalk qu'il avait mis au courant de la visite du chamane. Charlie s'intéressait depuis plusieurs années à la spiritualité et aux traditions de son peuple. Il téléphone sur ces entrefaites et,

enthousiaste, demande à rencontrer le chamane. «Guillermo sembla beaucoup apprécier ces dialogues entre autochtones et leurs échanges furent très riches et très cordiaux», raconte Bernard Saladin d'Anglure.

Le tournage débute au printemps 2001 dans le village de Charlie. En juillet de la même année, l'équipe de tournage prend l'avion à destination du Pérou. Au bout d'une semaine dans le petit village de Guillermo Arevalo, Charlie décide de participer à une première séance chamanique avec plusieurs patients shipibos. Tentant d'entrer en contact avec ses ancêtres, il absorbe une petite dose d'ayahuasca, une boisson faite à partir de plantes hallucinogènes. «Il nous a raconté le lendemain avoir vu toutes sortes d'images», explique Bernard Saladin d'Anglure. Il a vu des animaux, des nuages et, à un moment donné, il a vu ses ancêtres, de plus en plus nombreux. D'une durée de deux à cinq heures, les séances se déroulaient surtout dans et étaient filmées intégralement avec une caméra infra-rouge.

«Charlie avait pensé un moment devenir chamane, mais il ne veut à aucun prix se couper de sa communauté qui est anglicane, indique Bernard Saladin d'Anglure. Il est très sollicité et préfère agir auprès des siens en leur expliquant ce que sont les chamanes, en dédiant les chamanisme et en révélant les ancêtres et le passé.»

YVON LAROSE

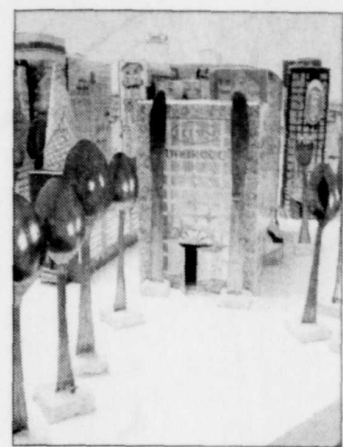
campus express

LES ENJEUX DU CLONAGE

La rencontre mensuelle de l'Association des universitaires français de la région de Québec (AUFREQ) aura lieu aujourd'hui à 18 h 30, au Collège Stanislas, 2415, rue Marie-Victorin, à Sillery. Conférencière invitée: Edith Deleury, professeure à la Faculté de droit et membre de la Commission d'éthique du Conseil de la science et de la technologie du Québec. Sujet: «Clonage reproductif, clonage thérapeutique, cellules-souches: où en sommes-nous?». Spécialiste du droit de la personne et du droit de la famille, Edith Deleury s'intéresse depuis longtemps aux questions juridiques et éthiques liées aux avancées de la génétique et aux nouvelles techniques de procréation. La causerie sera suivie à 19 h 30 par d'un buffet (10 \$ pour les étudiants). Renseignements: André Desmartis (647-3692). De leur côté, les midis-rencontres de l'Association des diplômés inscrits en sciences humaines des religions proposent une première table ronde: «Le clonage humain: discours médiatique, éthique et politique», avec la participation d'Alain Bouchard, sociologue des religions, chargé de cours à l'Université Laval, et Benjamin-Hugo LeBlanc, doctorant en sciences humaines des religions, Université Laval et École Pratique des Hautes Études (Sorbonne). Cette table ronde aura lieu le mercredi 26 février, à 12 h 30, au local 018 du pavillon Félix-Antoine-Savard. Le 26 décembre dernier, le mouvement raëlien annonçait la naissance d'un premier enfant issu du clonage. Véritable manipulation génétique ou simple manipulation médiatique? Quel est l'impact de ce «non-événement» sur les débats en cours sur la bioéthique, ainsi que sur les projets de loi afférents?



Edith Deleury



L'île de la Salière

mun en arts visuels. Toujours avec la même folie, la même candeur, la même morsure au fruit de la vie, Louis Bergeron (l'île du poète), Aline Martineau, (l'île de la Salière) et Jacques Thisdel (la Thisdélie) vous proposent leurs «Télines marines» à la Galerie des arts visuels de l'Université Laval, 255 boulevard Charest Est, jusqu'au 9 mars. Heures d'ouverture de la Galerie: du mercredi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30; samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.

JEUNES ARTISTES

Le prochain enregistrement de l'émission *Jeunes Artistes* aura lieu le mardi 25 février à 12 h, à la salle Henri-Gagnon. L'artiste invitée est Anne-Julie Caron, percussionniste. L'entrée est libre. Au programme, des œuvres de Abe, Hétu, Bach, Miki, Spivack, Jeager, Sammut et Green. Anne-Julie Caron est membre depuis trois ans de l'ensemble de musique nouvelle Erreur de type 27. Elle est membre d'un duo de vibraphone et marimba et participe occasionnellement aux concerts de l'Orchestre symphonique de Québec comme percussionniste surnuméraire. En décembre dernier, elle était sélectionnée pour jouer comme soliste avec l'orchestre du conservatoire, au Grand Théâtre de Québec. Anne-Julie Caron terminera ses études en mai 2003 et caresse le projet d'aller étudier à l'étranger pour mener plus tard une carrière de soliste au marimba.



Anne-Julie Caron



James C. Lebens

JAMES C. LEBENS, TROMBONISTE

Le tromboniste James C. Lebens présentera un récital le mercredi 26 février à 20 h, à la salle Henri-Gagnon. Il sera accompagné pour l'occasion par Éric Paci, pianiste. L'entrée est libre. James C. Lebens présentera un répertoire diversifié qu'il interprétera sur différents trombones (alto, ténor et basse) ainsi qu'au didjeridu, instrument d'Australie utilisé par le peuple aborigène. Les œuvres présentées couvriront plusieurs époques et styles en terminant par le jazz. James C. Lebens enseigne présentement à la Faculté de musique. Trombone solo de l'Orchestre Roland Martel de Québec, membre de l'Ensemble en résidence à la Faculté de musique, de Vent et percussion de Québec et du Quintette de cuivres de l'Université Laval, il est reconnu comme un expert de la musique contemporaine.

DEUX PIANOS EN CONCERT

La Faculté de musique présente la soirée «Deux pianos en concert» avec Sabine Simon et Arturo Nieto-Dorantes, le samedi 1^{er} mars à 20 h, à la salle Henri-Gagnon. L'entrée est libre. Les deux pianistes interpréteront les œuvres suivantes: *Sonate en ré majeur* de Mozart; *La Valse* de Maurice Ravel; la 2^e *Suite* de Rachmaninov. Sabine Simon enseigne présentement à Berlin à la «Hanns Eisler» Musical Academy. Arturo Nieto-Dorantes a été soliste, aux États-Unis et en Belgique, et il a remporté plusieurs prix nationaux et internationaux. Il est professeur de piano à la Faculté de musique.

PHILOSOPHIE SUR TOILES

Jacques Métivier, concepteur artiste, propose «Philosophie sur toiles», à la Salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins, du 24 février au 7 mars. À voir, une soixantaine d'œuvres, toutes inspirées de la pensée de grands auteurs comme Marx, Nietzsche, Freud, Sartre, Skinner et Scheler. La démarche artistique de Jacques Métivier est liée à son projet de maîtrise en technologie éducative.



Une œuvre de Jacques Métivier

façon naturelle. La qualité des échanges est probante et le discours va beaucoup plus en profondeur et de façon non systémique. Cette exposition représente une opportunité d'apprécier sous un angle différent la pensée des grands philosophes. Les heures d'ouvertures de la Salle d'exposition sont de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

UNE RÉGION À DÉVELOPPER

Journée de la Gaspésie et des Îles, le 28 février

Pour une quatrième année consécutive, l'Agora du pavillon Alphonse-Desjardins accueillera la Journée de la Gaspésie et des Îles. L'événement aura lieu le vendredi 28 février entre 10 h et 18 h, sur le thème «La Gaspésie et les Îles en pleine ébullition... Venez voir ce qui s'y mijote!» La Journée est organisée par six étudiants d'Opération Gaspésie-Laval, un regroupement d'étudiants, de professeurs et d'amis de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dont la mission consiste, par divers mandats, à impliquer la communauté universitaire et, par extension, le grand public, dans un projet de développement de la péninsule gaspésienne et de l'archipel madelinot. Un des volets de la mission vise à promouvoir ces régions comme milieux de stages et de travail.

Comme l'an dernier, les étudiants intéressés se verront proposer des emplois et des stages par les exposants qui seront regroupés dans une dizaine de stands. Un des exposants sera la Commission scolaire des Chics-Chocs. Il y aura des responsables de projets de valorisation pour les deux régions ainsi que des représentants d'entreprises. Seront également présents des représentants d'organismes de développement socio-économique comme Carrefour jeunesse-emploi de la MRC du Rocher-Percé, Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Côte-de-Gaspé et la Société d'aide au développement des collectivités. Un ordinateur sur place permettra aux personnes intéressées de s'inscrire à une banque d'emplois pour la Gaspésie et les Îles.

«Nous voulons cette année démontrer aux membres de la communauté universitaire, ainsi qu'à tous ceux et celles qui sont intéressés par la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, que l'on trouve des domaines en plein essor dans ces régions», indique Emmanuelle Choquette, coordonnatrice d'Opération Gaspésie-Laval. Les cinq conférences prévues au programme porteront sur



Les artisans de la Journée de la Gaspésie et des Îles: Veronique Laveau, Dominique Sean, Dominique Martin, et Marie-Eve Saint-Pierre, entourant Emmanuelle Choquette.

l'agriculture biologique en Gaspésie (10 h, Christian Côté; UPA Gaspésie), le développement durable en Gaspésie (11 h, Laval Doucet, professeur retraité de l'École de service social), l'entrepreneuriat et la recherche d'emploi en Gaspésie (13 h, Carrefour jeunesse-emploi), le tourisme durable en Gaspésie (14 h, Normand Hall, Cégep Mérici) et le développement de l'énergie éolienne en Gaspésie (15 h, Alexandre Boulay, Technocentre éolien). La journée prendra fin par un «cinq à sept» avec dégustation de produits régionaux tels que fromage de chèvre, saumon fumé, choucroute biologique et hydromel. Pour information: 656-2131, poste 12579, ou gaspésie_laval@hotmail.com.

YVON LAROSE

Climat: chaud devant!

Qui peut revendiquer le juste alarmisme en matière de réchauffement climatique?

Est-ce la faute au mercure qui plongeait allègrement vers les -30 degrés ou du vent qui lui soufflait ses encouragements à faire pire, allez savoir, mais le climat du premier «Bar des sciences» de Québec, présenté le 12 février par le magazine *Québec Science*, était plutôt tempéré. Même si la formule «Bar des sciences» se veut une occasion de parler science de façon débridée, en se déplaçant d'une salle de classe à un bar et en substituant la bière au café, il n'y a eu ni crêpes de haute pression, ni anticyclones dans l'agora du Théâtre du Petit Champlain.

La belle unanimité qui régnait parmi les quelque 80 personnes présentes quant à l'existence des changements climatiques a sans doute contribué à maintenir les échanges au beau fixe. La question «Sommes-nous alarmistes?», proposée pour lancer la discussion, a toutefois laissé place à plus de nuances. Pour Claude Villeneuve, professeur à l'UQAC et auteur du livre *Vivre les changements climatiques: l'effet de serre expliqué*, il n'est pas alarmiste de dire que le monde ne sera plus ce qu'il a été au cours des 200 dernières années. «Par contre, certains scientifiques exagèrent lorsqu'ils prédisent une catastrophe imminente ou la fin du monde prochaine. J'ai noté que, depuis quelques mois, l'alarmisme a changé de bord. Il est maintenant dans le camp de ceux qui prédisent que le Protocole de Kyoto va mettre l'économie mondiale à terre.»

Auteur de plusieurs ouvrages sur les changements climatiques, le physicien Robert Kandel, du CNRS en France, juge



vertueuse, certes, mais peut-être moins méritante qu'elle n'y paraît considérant la place importante de l'énergie hydroélectrique dans son bilan énergétique, a souligné l'animateur du débat, le journaliste Yannick Villedieu.

Crier au loup

Pas facile de convaincre la population que le changement global est un très très lointain cousin de la météo du jour, ont souligné plusieurs participants. Il suffit que le mercure demeure sous les -20 degrés pendant une semaine pour que l'existence d'un réchauffement planétaire soit mise en doute. Les gens qui crient au loup tout de suite font une erreur parce que les changements ne surviennent pas si rapidement, a prévenu Robert Kandel. Par contre, la moitié de chaque tonne de gaz carbonique qu'on émet aujourd'hui sera encore dans l'atmosphère dans 100 ans.

La solution viendra en partie d'améliorations technologiques, qui limiteront l'émission de gaz à effet de serre, et de changements au mode de vie actuel, ont convenu les participants. Au Québec, la principale cible est le transport - lire l'automobile -, responsable de 38 % des émissions de dioxyde de carbone. «Il faut espérer une bouée technologique pour nous sauver de la noyade, mais ce ne serait pas une mauvaise idée d'apprendre à nager tout de suite», a conclu Nathalie Barrette, professeure de climatologie au Département de géographie de l'Université.

JEAN HAMANN

VOLLEYBALL

Vers les honneurs?

Pour une deuxième année de suite, les meilleures formations féminines de volleyball universitaire au Canada s'amènent au PEPS, du 28 février et 2 mars avec la ferme intention d'être sacrées championnes nationales. Cinquième au Championnat canadien l'an passé, le Rouge et Or ne vise rien de moins que le titre ultime de championne canadienne cette année. «C'est certain que ça va être difficile car le rêve de toutes les équipes est d'être première au Canada, mais si nous jouons à la hauteur de notre talent, nous savons que le Championnat canadien est à notre portée», a précisé l'entraîneur du Club de volleyball féminin de l'Université Laval, Francis Morin.

Concernant le titre canadien, l'ancien joueur du Rouge et Or y va un match à la fois. «Il faut y aller rond par rond. Présentement, nous nous concentrons sur le premier match car il faut absolument l'emporter pour accéder à la ronde des médailles. Après ce premier match, les papillons sont tombés et nous savons à quoi nous attendre pour le reste du tournoi», a dit Morin à propos du premier affrontement de son équipe à ce Championnat le vendredi 28 février à 18 h.

À moins d'une malchance, l'équipe féminine du Rouge et Or entreprendra le Championnat canadien avec tous ses effectifs et Francis Morin ne se cache pas pour dire que la profondeur de son équipe pourrait devenir un facteur très important pendant la fin de semaine.

L'entraîneur du Rouge et Or souhaite maintenant que la foule devienne le septième joueur pendant ce Championnat national. «J'espère que les gens vont embarquer vite. L'adversaire ne doit surtout pas se sentir en terrain neutre», a déclaré Francis Morin avec énormément d'enthousiasme.

Pour les journées de vendredi et samedi, les 28 février et 1^{er} mars, les parties auront lieu à 13 h, 15 h, 18 h et 20 h. Le dimanche, le match pour la cinquième position sera à 11 h, celui pour le bronze à 13 h et la grande finale est prévue à 16 h. L'entrée est de 5 \$ par jour pour les étudiants ou de 10 \$ pour les trois jours de compétition. L'admission générale est fixée à 10 \$ par jour ou bien à 20 \$ pour la fin de semaine. Le stationnement est gratuit. Pour plus de renseignements sur cet événement, appelez au 656-2807.



Photo Didier Dubouché

43 200 façons de lacer ses souliers

KENNETH CHANG

New York Times News Service

■ Combien y a-t-il de façons de lacer une chaussure? Contrairement à la plupart des gens, le Dr Burkard Polster a réfléchi sérieusement à cette question, parfois même la nuit. «Au lieu de compter des moutons, je comptais des motifs de laçage», raconte Polster, un mathématicien de l'Université Monash à Victoria, en Australie. «Pour me reposer des mathématiques, je fais d'autres sortes de calculs.»

Ses rêveries mathématiques ont fait l'objet d'un article dans un numéro récent du journal *Nature*. Le monde de la chaussure est dominé par deux types de laçage. Le plus populaire est un simple entrecroisement, chaque extrémité du lacet passant par l'œillet suivant sur le rabat opposé. La deuxième méthode la plus répandue consiste à faire passer une extrémité du lacet du dernier au premier œillet sur le rabat opposé, puis à entrecroiser l'autre extrémité du lacet de manière à créer un motif en «N» entre les œillets.

«Une multitude de possibilités dans le vent restent à être découvertes», affirme Polster. Un soulier comportant deux rangées de six œillets offre 43 200 différentes façons de passer le lacet par tous les œillets, même en tenant compte de la condition additionnelle voulant que chaque œillet doit contribuer à l'objectif primordial, c'est-à-dire rattacher les deux moitiés du soulier ensemble.

Le laçage le plus populaire est un simple entrecroisement passant par l'œillet suivant du côté opposé

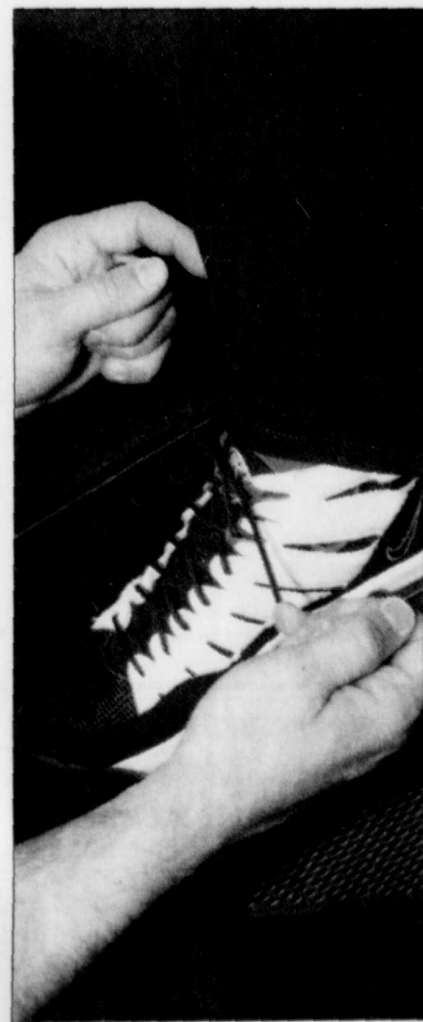
(Plus précisément, ce critère implique que le lacet ne peut passer en ligne droite par trois œillets consécutifs sur le même rabat, sinon l'œillet du milieu ne contribuera pas activement à fermer la chaussure.)

La plupart des 43 200 laçages sont des enchevêtrements inesthétiques et Polster a commencé à se demander quels étaient les plus solides et quels étaient ceux qui exigeaient les lacets les moins longs.

Le lacet agit essentiellement comme un système de poulie et, grâce à des calculs simples, Polster a démontré que deux laçages communs sont les plus solides, bien que leur solidité varie.

Lorsque les œillets sont peu espacés les uns des autres et que les rabats sont relativement distancés, le laçage entrecroisé est le plus solide. Les motifs en «X» de ce laçage sont courts et ramassés, ce qui répartit principalement la tension sur le lacet à l'horizontale de façon à rapprocher les deux rabats. Si les œillets sont plus espacés, alors le motif zigzagant en «N» est plus sûr.

Le laçage le plus court est celui que Polster appelle le nœud papillon.



Le lacet agit essentiellement comme un système de poulie. Grâce à des calculs simples, Polster a démontré que deux laçages communs sont les plus robustes, bien que leur solidité varie.

parce que le contour du motif de laçage ressemble beaucoup à un nœud papillon déformé. Le lacet passe d'un œillet au suivant sur le même rabat, puis en diagonale à l'autre rabat. «Je ne l'ai vu que deux fois dans une boutique de chaussures», soutient Polster.

Le Dr Rosalind Cotter, rédactrice des brèves pour *Nature*, fait remarquer que l'article était rigoureux sur le plan scientifique et qu'il avait été soumis au même processus d'évaluation par

les pairs que les autres articles du journal. «C'est tout simplement amusant», dit-elle.

Le travail a été inspiré par une recherche menée en 1999 par un couple de physiciens de l'Université de Cambridge qui avaient déterminé combien il y avait de façons différentes de nouer une cravate (85). Polster, qui a travaillé sur les mathématiques de l'origami et de la jonglerie, cherchait à résoudre une autre question en matière de mode. «Lorsque

vous cherchez des activités quotidiennes pouvant faire l'objet de calculs mathématiques, il suffit de regarder dans le miroir», explique-t-il.

Il a trouvé son sujet de recherche à ses pieds. Dans son article de *Nature*, Polster offre également des conseils pour attacher ses lacets de manière à ce qu'ils ne se défassent pas après 10 pas. La plupart des gens attachent leurs lacets en deux étapes, en superposant essentiellement deux demi-nœuds (par exemple, en

entourant la partie droite du lacet avec la partie gauche et en repassant par-dessous, puis en entourant une boucle de la partie droite avec la partie gauche du lacet et en faisant passer la seconde boucle à travers). Cela donne un nœud de vache qui est très instable.

En inversant le sens du premier demi-nœud (en entourant la partie gauche du lacet avec la partie droite et en repassant par-dessous), on obtient un nœud beaucoup plus solide.

Faites vite!
Plus que quelques jours pour profiter
d'une double économie d'impôt!

Mon REER
me donne du swing

Plus d'économies d'impôt, plus de bon temps

Le REER du Fonds de solidarité FTQ vous procure 30 % plus d'économies d'impôt qu'un REER conventionnel. C'est 30 % plus d'argent qui vous revient maintenant. À vous d'en profiter!

Région de Québec

Québec

Bureau 100
5000, boul. des Gradins

Lévis

Bureau 104-B
5790, boul. Étienne-Dallaire

Sainte-Foy

Bureau 100
1090, rue Louis-Riel

(418) 628-FONDS

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.



FONDS
de solidarité FTQ

La force du travail